

25 août 2023

Cher Actionnaire,

Schroder International Selection Fund (la « Société ») – Carbon Neutral Credit 2040 (le « Compartiment »)

Nous vous écrivons pour vous informer que l'objectif d'investissement, la politique d'investissement et les critères de durabilité du Compartiment ont été clarifiés.

Depuis le lancement du Compartiment en décembre 2021, l'investissement axé sur le climat n'a cessé d'évoluer. Dans ce contexte, nos processus de sélection et de création d'un portefeuille qui traite des problèmes clés liés au changement climatique ont également évolué. Cela garantit que le Compartiment continue de s'aligner sur les normes actuelles du marché, les évolutions en matière de sélection de l'éligibilité et, enfin, répond toujours aux besoins des investisseurs en matière de durabilité et d'investissement.

Compte tenu de ces évolutions, l'objectif d'investissement, la politique d'investissement et les critères de durabilité du Compartiment ont été mis à jour, ainsi que les informations précontractuelles du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), dans le prospectus de la Société.

L'ampleur de la modification apportée au profil de risque et de rendement du Compartiment à la suite de ces changements n'est pas significative.

Toutes les autres caractéristiques principales du Compartiment, y compris l'indicateur de risque pertinent et les frais, demeureront inchangées.

Le document d'information clé (le DIC) du Compartiment pour la catégorie d'actions concernée ainsi que le Prospectus de la Société sont consultables à l'adresse www.schroders.lu.

Pour toute question ou information complémentaire concernant les produits Schroders, nous vous invitons à consulter le site www.schroders.com, ou à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou Schroder Investment Management (Europe) S.A. au (+352) 341 342 202.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations,

Le Conseil d'administration

Annexe

La nouvelle formulation apparaît en gras. La formulation supprimée apparaît sous forme de texte barré.

Schroder ISF Carbon Neutral Credit 2040

Objectif d'investissement actuel	Nouvel objectif d'investissement
<p>Le Compartiment vise à atteindre i) la neutralité carbone globale d'ici 2040 au sein de son portefeuille d'investissement et ii) la croissance du capital en investissant dans des titres à taux fixe et variable émis par des gouvernements, des organismes gouvernementaux, des entités supranationales et des sociétés du monde entier qui, selon le Gestionnaire d'investissement, constituent des investissements durables, et qui contribuent à l'objectif de réduction des émissions de carbone, afin de soutenir et de promouvoir la transition vers un monde zéro carbone.</p> <p>La neutralité carbone globale signifie atteindre une intensité des émissions de carbone égale à zéro émission nette en équilibrant les investissements entre (i) des émetteurs qui génèrent des émissions de carbone, mais qui ont défini des objectifs de réduction de ces émissions et (ii) des émetteurs qui contribuent à la réduction des émissions de carbone.</p>	<p>Le Compartiment vise à atteindre i) la neutralité carbone globale d'ici 2040 au sein de son portefeuille d'investissement et ii) la croissance du capital en investissant dans des titres à taux fixe et variable émis par des gouvernements, des organismes gouvernementaux, des entités supranationales et des sociétés du monde entier qui, selon le Gestionnaire d'investissement, constituent des investissements durables, et qui contribuent à l'objectif de réduction des émissions de carbone, afin de soutenir et de promouvoir la transition vers un monde zéro carbone.</p> <p>La neutralité carbone globale signifie atteindre une intensité des émissions de carbone égale à zéro émission nette en équilibrant les investissements entre (i) des émetteurs qui génèrent des émissions de carbone, mais qui ont suivent une trajectoire de réduction de ces émissions et (ii) des émetteurs qui contribuent à la réduction des émissions de carbone.</p>
Politique d'investissement actuelle	Nouvelle politique d'investissement
<p>Le Compartiment est géré activement et investit au moins 75 % de son actif dans (i) des investissements durables qui, selon le Gestionnaire d'investissement, contribueront à l'objectif de réduction des émissions de carbone en visant, et en étant sur la bonne voie pour atteindre, une réduction de 80 % des émissions d'ici 2040 et (ii) des investissements, qui, selon le Gestionnaire d'investissement, sont neutres au regard des critères de durabilité. En visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 au sein de son portefeuille d'investissement, le Compartiment peut compenser les émissions résiduelles du portefeuille par des émissions évitées. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment ».</p>	<p>Le Compartiment est géré de façon active et investit au moins 75 % de son actif dans (i) (ia) des investissements durables qui, selon le Gestionnaire d'investissement, contribueront à l'objectif de réduction des émissions de carbone en suivant une ou plusieurs des solutions suivantes : (i) être neutre en carbone ; (ii) viser et être sur la bonne voie pour atteindre une réduction des émissions de 75 % ou l'équivalent d'ici 2040 ; (iii) s'engager à atteindre zéro émission d'ici 2050 ; (iv) avoir des objectifs de décarbonisation au titre de l'initiative Science Based Targets (SBTi) ; (v) démontrer autrement une contribution à la réduction des émissions de carbone (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment ») en visant, et en étant sur la bonne voie pour atteindre, une réduction des émissions de 80 %</p>

Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Informations relatives à la durabilité » sur la page Internet du Compartiment, consultable sur www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc.

Le Compartiment investit dans des sociétés qui ne causent pas de préjudice environnemental ou social important et appliquent des pratiques de bonne gouvernance au regard des critères de notation du Gestionnaire d'investissement (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).

Le Compartiment peut investir dans des sociétés qui, selon le Gestionnaire d'investissement, amélioreront leurs pratiques de durabilité dans un délai raisonnable, allant habituellement jusqu'à deux ans.

Le Gestionnaire d'investissement peut également prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment pour susciter la remise en question des points faibles identifiés en matière de durabilité. Pour de plus amples informations concernant l'approche du Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter le site Internet www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures.

Le Compartiment investit au moins les deux tiers de son actif dans des titres à taux fixe et variable émis par des gouvernements, des organismes gouvernementaux, des entités supranationales et des sociétés du monde entier, y compris des pays émergents.

Le Compartiment peut investir :

– jusqu'à 60 % de son actif dans des titres ayant une notation inférieure à *investment grade* (notation attribuée par l'agence Standard & Poor's ou toute notation équivalente d'une autre agence de notation pour les obligations notées et les notations internes de Schroders pour les obligations non notées) ;

d'ici à 2040 et (ii**b**) des investissements, qui, selon le Gestionnaire d'investissement, sont neutres au regard des critères de durabilité. ~~En visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 au sein de son portefeuille d'investissement, le Compartiment peut compenser les émissions résiduelles du portefeuille par des émissions évitées.~~

Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Informations relatives à la durabilité » sur la page Internet du Compartiment, consultable sur www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc.

Le Compartiment investit dans des sociétés qui ne causent pas de préjudice environnemental ou social important et appliquent des pratiques de bonne gouvernance au regard des critères de notation du Gestionnaire d'investissement (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).

~~Le Compartiment peut investir dans des sociétés qui, selon le Gestionnaire d'investissement, amélioreront leurs pratiques de durabilité dans un délai raisonnable, allant habituellement jusqu'à deux ans.~~

Le Gestionnaire d'investissement peut également prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment **ou appartenant à l'univers d'investissement pour mieux comprendre ou demander des améliorations** pour susciter la ~~remise en question des points faibles identifiés~~ en matière de durabilité. Pour de plus amples informations concernant l'approche du Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter le site Internet www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures.

Le Compartiment investit au moins les deux tiers de son actif dans des titres à taux fixe et variable émis par des gouvernements, des organismes gouvernementaux, des entités supranationales et des sociétés du monde entier, y compris des pays émergents.

Le Compartiment peut investir :

<p>– jusqu’à 30 % de son actif dans des obligations convertibles, y compris dans des obligations convertibles conditionnelles, dans la limite de 10 % de son actif ; et</p> <p>– jusqu’à 20 % de son actif dans des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires.</p> <p>Le Gestionnaire d’investissement estime qu’à long terme, les sociétés qui gèrent les risques et investissent dans les opportunités liées à la lutte contre le changement climatique mieux que leurs pairs seront non seulement moins pénalisées, mais obtiendront en outre des avantages financiers et non financiers octroyés par différentes parties prenantes.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu’à un tiers de ses actifs dans d’autres titres (y compris d’autres catégories d’actifs), pays, régions, secteurs ou devises, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l’Annexe I).</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace.</p>	<p>– jusqu’à 60 % de son actif dans des titres ayant une notation inférieure à <i>investment grade</i> (notation attribuée par l’agence Standard & Poor’s ou toute notation équivalente d’une autre agence de notation pour les obligations notées et les notations internes de Schrodgers pour les obligations non notées) ;</p> <p>– jusqu’à 30 % de son actif dans des obligations convertibles, y compris dans des obligations convertibles conditionnelles, dans la limite de 10 % de son actif ; et</p> <p>– jusqu’à 20 % de son actif dans des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires.</p> <p>Le Gestionnaire d’investissement estime qu’à long terme, les sociétés qui gèrent les risques et investissent dans les opportunités liées à la lutte contre le changement climatique mieux que leurs pairs seront non seulement moins pénalisées, mais obtiendront en outre des avantages financiers et non financiers octroyés par différentes parties prenantes.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu’à un tiers de ses actifs dans d’autres titres (y compris d’autres catégories d’actifs), pays, régions, secteurs ou devises, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l’Annexe I).</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace.</p>
<p>Critères de durabilité actuels</p>	<p>Nouveaux critères de durabilité</p>
<p>L’objectif du Compartiment comprend une réduction des émissions de carbone, ce qui signifie qu’il vise des émissions de carbone faibles, conformément aux objectifs à long terme de l’Accord de Paris sur la limitation du réchauffement climatique.</p> <p>Le Gestionnaire d’investissement applique des critères de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment. Les émetteurs sont évalués à l’aide d’une méthodologie identifiant les entreprises qui se sont fixé des objectifs de réduction de l’intensité</p>	<p>L’objectif du Compartiment comprend une réduction des émissions de carbone, ce qui signifie qu’il vise des émissions de carbone faibles, conformément aux objectifs à long terme de l’Accord de Paris sur la limitation du réchauffement climatique.</p> <p>Le Gestionnaire d’investissement applique des critères de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment. Les émetteurs sont évalués à l’aide d’une méthodologie identifiant les sociétés qui, de l’avis du gestionnaire d’investissement, contribuent</p>

de leurs émissions de carbone d'au moins 80 % d'ici 2040 et qui sont en bonne voie pour y parvenir. En complément, le Gestionnaire d'investissement peut également cibler les sociétés qui réduisent les émissions de carbone sous la forme « d'émissions évitées ». Il s'agit de sociétés fournissant des produits ou des services qui contribuent à réduire les émissions plus élevées des sociétés qui utilisent ces produits ou services.

Cette méthodologie est axée sur les données et s'appuie sur les informations issues d'initiatives environnementales et de sources reconnues telles que le système de déclaration volontaire des émissions « CDP » (Carbon Disclosure Project), l'initiative Science Based Targets (SBTi), MSCI et d'autres sources de données externes ou exclusives sélectionnées.

Dans l'univers d'investissements potentiels ainsi obtenu, le Gestionnaire d'investissement exclut les émetteurs qui, selon lui, observent des pratiques préjudiciables et controversées répertoriées sur une liste spécifique de critères d'exclusion.

Le Gestionnaire d'investissement exerce également sa propre diligence raisonnable afin d'identifier les émetteurs qui ne causent pas de préjudice environnemental ou social important. Les outils exclusifs de Schroders en matière de durabilité ainsi que les notations externes de durabilité sont utilisés pour identifier les émetteurs qui pratiquent une bonne gouvernance.

Le Gestionnaire d'investissement peut également prendre contact avec des sociétés pour les inciter à réduire l'intensité de leurs émissions de carbone. Cet engagement peut identifier de nouvelles opportunités d'investissement et est utilisé pour suivre les progrès accomplis par une société dans son programme de réduction de l'intensité en carbone.

En raison de la nature de ses investissements, et en particulier de la nécessité de disposer d'une couverture de change, le Compartiment peut également détenir une part d'investissements, qui, selon le Gestionnaire d'investissement, sont neutres au regard des critères de durabilité. Il peut s'agir, sans s'y limiter, de produits dérivés à

à l'objectif de réduction des émissions de carbone. ont fixé des objectifs pour réduire l'intensité des émissions de carbone d'au moins 80 % d'ici 2040 et sont en bonne voie pour y parvenir. En complément, le Gestionnaire d'investissement peut également cibler les sociétés qui réduisent les émissions de carbone sous la forme « d'émissions évitées ». Il s'agit de sociétés fournissant des produits ou des services qui contribuent à réduire les émissions plus élevées des sociétés qui utilisent ces produits ou services.

Cette méthodologie **destinée à la création d'un univers neutre en carbone** est axée sur les données et s'appuie sur les informations issues d'initiatives environnementales et de sources reconnues telles que le projet Carbon Disclosure Project (CDP), l'initiative Science Based Targets (SBTi), MSCI et d'autres sources de données fiables, externes ou exclusives.

Dans l'univers d'investissements potentiels ainsi obtenu, le Gestionnaire d'investissement exclut les émetteurs qui, selon lui, observent des pratiques préjudiciables et controversées répertoriées sur une liste spécifique de critères d'exclusion.

Le Gestionnaire d'investissement effectue également sa propre diligence raisonnable et **utilise les données tierces afin d'identifier les émetteurs qui ne causent pas de dommages importants** à l'environnement ou à la société **les objectifs nuisent**. Les outils exclusifs de Schroders en matière de durabilité ainsi que les notations externes de durabilité sont utilisés pour identifier les émetteurs qui pratiquent une bonne gouvernance.

Le Gestionnaire d'investissement peut également prendre contact avec des sociétés pour les inciter à réduire l'intensité de leurs émissions de carbone. Cet engagement peut identifier de nouvelles opportunités d'investissement et **peut fournir des information sur** est utilisé pour suivre les progrès accomplis par une société dans son programme de réduction de l'intensité en carbone.

En raison de la nature de ses investissements, et en particulier de la nécessité de disposer d'une couverture de change, le Compartiment peut également détenir une part d'investissements, qui, selon le Gestionnaire d'investissement, sont

<p>des fins de couverture, de liquidités et de Placements du marché monétaire.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement veille à ce qu'au moins 90 % des sociétés du portefeuille du Compartiment fassent l'objet d'une notation au regard des critères de durabilité. L'application des critères de durabilité a pour effet d'exclure de la sélection des investissements au moins 20 % de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment.</p> <p>Aux fins de cette analyse, l'univers d'investissement potentiel est l'univers de référence des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner pour le Compartiment avant l'application des critères de durabilité, dans le respect des autres limites applicables à l'Objectif et à la Politique d'investissement. Cet univers est composé de titres à taux fixe et variable libellés dans différentes devises et émis par des sociétés du monde entier, y compris des pays émergents. L'univers (aux fins de cette analyse uniquement) ne comprend pas les titres à taux fixe ou variable émis par des émetteurs publics ou quasi publics.</p>	<p>neutres au regard des critères de durabilité. Il peut s'agir, sans s'y limiter, de produits dérivés à des fins de couverture, de liquidités et de Placements du marché monétaire.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement veille à ce qu'au moins 90 % de la part de la Valeur liquidative du Compartiment composée d'investissements dans des sociétés figurant dans le portefeuille du Compartiment fassent l'objet d'une notation au regard des critères de durabilité. L'application des critères de durabilité a pour effet d'exclure de la sélection des investissements au moins 20 % de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment.</p> <p>Aux fins de cette analyse, l'univers d'investissement potentiel est l'univers de référence des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner pour le Compartiment avant l'application des critères de durabilité, dans le respect des autres limites applicables à l'Objectif et à la Politique d'investissement. Cet univers est composé de titres à taux fixe et variable libellés dans différentes devises et émis par des sociétés du monde entier, y compris des pays émergents. L'univers (aux fins de cette analyse uniquement) ne comprend pas les titres à taux fixe ou variable émis par des émetteurs publics ou quasi publics.</p>
---	--

Codes ISIN des catégories d'actions concernées par cette modification :

Catégorie d'actions	Devise de la catégorie d'actions	Code ISIN
A Capitalisation	EUR	LU2402391325
A Distribution	EUR	LU2402391598
B Capitalisation	EUR	LU2402391671
C Capitalisation	EUR	LU2402391754
E Capitalisation	EUR	LU2402391838
I Capitalisation	EUR	LU2402392059
IZ Capitalisation	EUR	LU2402392133
C Capitalisation	Couverte en GBP	LU2402392216

I Capitalisation	Couverte en GBP	LU2402392307
C Capitalisation	Couverte en USD	LU2402392489